

Autorité organisatrice des transports urbains sur le territoire de l'agglomération lyonnaise, le Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL) organise et gère les réseaux de transports en commun exploités sous les marques TCL et OPTIBUS. Il est également le maître d'ouvrage du Plan des Déplacements Urbains.

Le SYTRAL est chargé de fixer :

- le niveau de l'offre de service (desserte et fréquence),
- les normes de qualité de services (régularité, information des voyageurs, propreté, lutte contre la fraude),
- la tarification.

Lyon a obtenu le Ticket d'Or du palmarès des villes 2005 décerné par le magazine "Ville & Transports" et se hisse en tête des agglomérations françaises pour sa politique innovante et volontariste.

## POUR VOUS CONVAINCRE

### Intérêt écologique

Utiliser les modes de déplacements doux ou les transports en commun contribue fortement à réduire les pollutions atmosphériques (voir la fiche sur l'air).

### Intérêt économique

La voiture coûte cher : essence, entretien, réparation... 6000 euro par an et par habitant. Pourtant, en ville les solutions intermédiaires existent, à moindre coût, surtout si on adopte des abonnements proposés par les transports en commun ou si on utilise les Vélo'V ...

### Intérêt sanitaire et social

La marche et le vélo sont bons pour la santé. Ils permettent d'atteindre les 30 minutes d'activité physique recommandées quotidiennement par l'OMS !

# Les déplacements



“ Et **VOUS**,  
où en êtes-vous dans  
vos déplacements ? “

♥○○ : pour réduire la pollution de l'air, à laquelle vous contribuez, et le bruit émis par votre voiture, démarrez en douceur et respectez les limites de vitesse.

♥♥♥ : pour vos trajets quotidiens, étudiez les possibilités de parcours types (aller au travail, au sport, amener les enfants à l'école, faire vos courses...) à pied, à vélo, en bus en train, en métro... Le métro reste bien souvent plus rapide que la voiture en centre ville... A vos cartes !

♥♥♥ : pour des déplacements plus exceptionnels, organisez-vous en vous renseignant sur les circuits de transports collectifs (bus, train...) comme vous le feriez lors d'un voyage.



Pour une autre mobilité

# Les résultats de l'observatoire du Grand Lyon

## de l'environnement et du développement durable

### Nous

En l'espace de 9 ans, de 1986 à 1995, nos déplacements journaliers dans l'agglomération se sont accrus de ... 25 % pour atteindre 3,6 déplacements par jour en moyenne. Autre fait marquant, la distance domicile-travail s'allonge, avec une distance moyenne aujourd'hui de 5,8 km.

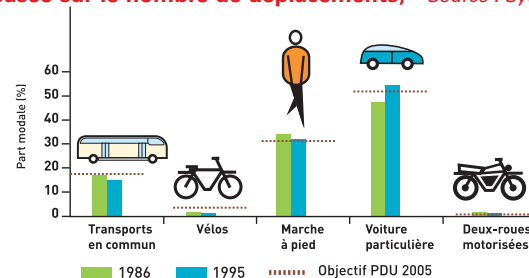
La photographie de nos modes de transport rend les choses plus parlantes\* : nous effectuons 53 % de nos déplacements en voiture, 32 % à pied, 14 % en transport en commun, et 1 % en deux roues (cf fig.1). Ces tendances sont encore plus marquées si on examine les distances parcourues : la voiture représente alors 70 % des kilomètres (cf fig.2).

\* source enquête ménages-déplacement 1995. Une actualisation de cette enquête sur les modes de transport des « ménages » est en cours.

## Ce que le Grand Lyon et ses partenaires entreprennent

- Poursuivre la mise en place des lignes fortes (tramway, trolleybus et métro), qui desservent les tissus urbains denses de l'agglomération et améliorer les conditions de circulations des bus.
- Les Plans de Déplacement Entreprise et les Plans de Déplacement Administration qui modifient durablement les habitudes de déplacement des salariés, en favorisant l'utilisation des modes alternatifs à la voiture (transports en commun, marche à pied, vélo...).
- La démarche **Pédibus**, ou comment se rendre à l'école et en revenir, à pied et sous surveillance, sans danger et sans polluer.
- Le réseau des pistes et bandes cyclables s'étend, notamment pour traiter les discontinuités existantes, avec une sécurisation des passages dangereux.
- Le stationnement pour les vélos avec l'installation d'arceaux supplémentaires.
- Le système de location de vélos en libre service, **Vélo'V**, c'est aujourd'hui 173 stations à Lyon et Villeurbanne, 2000 vélos, à l'automne 2006, 75 stations et 1000 Vélo'V supplémentaires et en 2007 à nouveau 1000 Vélo'V supplémentaires.
- L'augmentation du stationnement en parc relais pour répondre à la saturation du centre ville en matière de stationnement.

Fig. 1 Répartition modale des déplacements dans le Grand Lyon (basée sur le nombre de déplacements) - Source : Sytral



### Le Grand Lyon

La prépondérance des déplacements en voiture a des conséquences bien connues pour l'agglomération : une augmentation des trafics et de la congestion, notamment sur le réseau autoroutier.

Pourtant, la fréquentation des transports en commun, stable, reste l'une des meilleures de France. La création de lignes nouvelles et l'amélioration des performances sur les lignes existantes devraient permettre que l'augmentation des déplacements s'accompagne d'une utilisation accrue des métros, tramways, bus, trolleybus et funiculaires mis en place sur le Grand Lyon.

Il s'agit également de poursuivre les efforts pour mettre en circulation des transports peu polluants. Le réseau TCL n'est responsable que de 5 % de la pollution liée au trafic. 40 % de l'offre et 70 % des déplacements des usagers sont assurés par des véhicules électriques.

L'objectif du Plan des Déplacements Urbains est au minimum de maintenir la part de la marche, de diminuer l'usage de la voiture, et d'augmenter la part des transports publics et du vélo, ce dernier étant encore trop faiblement utilisé.

Le projet REAL, le Réseau Express de l'Aire urbaine Lyonnaise est destiné à faciliter les trajets quotidiens en transport collectif, prenant en compte Villefranche, Bourgoin-Jallieu, Vienne, Givors... Ce projet vise à renforcer l'intégration des transports publics : desserte ferroviaire cadencée, titre de transport unique, création de parcs relais, rabattements en bus et cars et développement d'un système d'information commun. Un plan d'action à court et moyen terme a été mis au point par les différents partenaires et notamment : la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, le SYTRAL, la SNCF, RFF et le Grand Lyon.

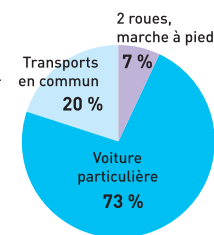


Fig. 2 Répartition modale des déplacements dans le Grand Lyon (basée sur les distances parcourues : km) Source : LET 1995



### POUR EN SAVOIR PLUS

- Retirez votre carte des pistes cyclables dans votre mairie ou au Grand Lyon. [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)
- **Multitud'** regroupe toutes les informations nécessaires à vos déplacements en transports en commun dans la région urbaine de Lyon et met à votre disposition un guide complet. Consultez le site [www.multitud.org](http://www.multitud.org). Vous pouvez également consulter le site internet du SYTRAL : [www.sytral.fr](http://www.sytral.fr) et celui des TCL : [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)
- Pour trouver la station Vélo'V la plus proche de chez vous et préparer votre parcours : [www.velov.grandlyon.com](http://www.velov.grandlyon.com)
- Vous souhaitez adopter une démarche **Pédibus** sur votre quartier ? Renseignez-vous auprès de votre mairie.
- Plus de 30 entreprises ou administrations de l'agglomération ont signé une convention de **Plan de Déplacements Entreprise** avec le SYTRAL. Renseignez-vous auprès de votre employeur.
- User et abuser du co-voiturage, en organisant vos déplacements grâce aux réseaux mis en place par des associations [www.lavoitureautrement.fr](http://www.lavoitureautrement.fr) Tél. 0810 107 667
- Pour tout renseignement complémentaire sur l'environnement et le développement durable vous pouvez contacter l'observatoire de l'environnement et du développement durable du Grand Lyon au 04 78 63 46 70.

aimons l'avenir



**GRANDLYON**  
communauté urbaine

20 rue du Lac - BP 3103 - 69399 Lyon cedex 03  
[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)